## Conseil communal du 19 février 2024

# Notes de synthèse

### Séance publique

#### 1. DECISION DE TUTELLE : COMMUNICATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance de la décision de Tutelle concernant :

- les comptes de l'exercice 2022 de la Régie foncière (CC du 18 décembre 2023) : prorogation du délai pour statuer en date du 29 janvier 2024.

#### RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LES FRAIS CONSENTIS AUX BOURGMESTRE ET ECHEVINS :

Conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 31 mai 2018, il est proposé au Conseil de prendre acte du listing établi par la Direction financière et faisant état des remboursements effectués au 31 décembre 2023 aux Bourgmestre et Echevins relatifs à l'octroi de frais de parcours, de téléphonie et de connexion Internet pour l'année 2023.

3. REGLEMENT REDEVANCE SUR LA DELIVRANCE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS : EXERCICE 2024 - ABROGATION ET ARRET :

Il est proposé au Conseil d'abroger le Règlement redevance sur la délivrance de documents administratifs approuvé par le Conseil en date du 27 novembre 2023 et d'arrêter le nouveau Règlement.

#### 4. UNITE DE BIOMETHANISATION : AUTORISATION D'INTERVENIR DANS LE RECOURS :

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Collège communal à agir dans le cadre du recours de la SRL AFB contre le refus de permis unique pour l'unité de biométhanisation et à intenter un recours devant le Conseil d'Etat dans le cas où le permis serait octroyé sur recours.

5. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240010) : ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DE VOIRIES ET TROTTOIRS DANS L'ENTITE - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché d'entretien extraordinaire de voiries et trottoirs dans l'Entité.

6. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240073) : ABATTAGE, ROGNAGE ET ELAGAGE D'ARBRES DANS L'ENTITE - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché d'abattage, rognage et élagage d'arbres dans l'Entité.

7. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240049) : REMPLACEMENT D'UNE TONDEUSE FRONTALE AUTOPORTEE - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché de remplacement d'une tondeuse frontale autoportée.

8. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240036) : AMENAGEMENT DU PARKING DU COMPLEXE SPORTIF DE DOUVRAIN - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver les conditions de mode de passation du marché d'aménagement du parking du complexe sportif de Douvrain.

9. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : CREATION D'UN SENS UNIQUE LIMITE (SUL) - RUE DE LA JOUARDERIE A BAUDOUR :

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage relatif à l'interdiction de circuler à tout conducteur, sauf les cyclistes, dans la rue de la Jouarderie à Baudour, depuis le n° 2 à et vers l'avenue Louis Goblet.

10. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : CREATION DE SENS UNIQUES LIMITES (SUL) DANS DIVERSES RUES DE L'ENTITE :

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage relatif à la circulation des cyclistes en contre-sens dans diverses rues de l'Entité.

11. PROPOSITION D'UNE CONVENTION LIANT LA VILLE ET L'OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE (OTW)
POUR LE DEPLACEMENT ET LE REMPLACEMENT D'UN ABRIBUS A LA PLACE D'HAUTRAGE :

Il est proposé au Conseil d'approuver la convention dénommée "Abris standards subsidiés pour voyageurs" entre la Ville et l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) relative au déplacement et au remplacement d'un abribus au niveau de l'arrêt "HAUTRAGE Place" situé place d'Hautrage.

12. FORET INDIVISE DE STAMBRUGES : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE - RESILIATION :

Il est proposé au Conseil de résilier la convention concernant la mise à disposition d'un véhicule pour la Forêt indivise de Stambruges et la répartition des frais de renting, avec effet rétroactif à la date du 1er mai 2023.

13. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL: CONTRATS DE GUIDANCE - AVENANTS: APPROBATION:

Il est proposé au Conseil d'approuver les deux projets d'avenants aux contrats de guidance entre les écoles communales de Saint-Ghislain et les CPMS de Saint-Ghislain et d'Ath.

#### 14. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Conformément à l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'aux articles 46, 47 et 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédente est mis à disposition des Conseillers sept jours francs au moins avant le jour de la séance.

